

▶ APPEL À
INNOVATIONS
2015

EDITO

Citoyenneté. Qualité de vie. Epanouissement professionnel. Coopérations et mutualisations. Les espérances à l'égard de l'innovation peuvent prendre des formes très différentes. Mais elles restent une spécificité récurrente du secteur privé non lucratif. Attachée à promouvoir et à démultiplier les enseignements et les richesses de l'innovation chez ses adhérents, la FEHAP lance la 5^{ème} édition des trophées de l'innovation.

Ni le cadre budgétaire contraint, ni les logiques descendantes instaurées par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, ni les inquiétudes légitimes des acteurs sur le devenir de leurs organisations ne sauraient empêcher de mettre à l'honneur la créativité vivante des associations, fondations, mutuelles adhérentes à la FEHAP. Nous attendons et espérons nombreux les projets qui seront mis à l'honneur lors du 40^{ème} congrès de votre Fédération les 25 et 26 novembre 2015, à Reims.

Publication et Valorisation :

L'ensemble des initiatives innovantes seront publiées dans le « Cahier de l'innovation 2015 », numéro Hors-Série de la revue Perspectives Sanitaires et Sociales (PSS). Vos projets seront également valorisés tout au long de l'année dans la rubrique « Initiatives Innovantes » de la revue PSS et/ou dans la rubrique innovation du portail Internet mais aussi de la Newsletter, adressée tous les quinze jours à nos adhérents.

Les projets les plus innovants seront récompensés par la remise d'un trophée lors du 40^{ème} congrès de la FEHAP, qui aura lieu les 25 et 26 novembre 2015 au Centre des Congrès de Reims

Informations pratiques :

Vous trouverez les informations et le dossier de réponse relatifs à cet appel à innovations sur le portail Internet de la FEHAP à la rubrique « Innovation » : www.fehap.fr

Merci de nous retourner les dossiers de réponse au plus tard le 22 mai 2015 à l'adresse : appelinnovations@fehap.fr

Contacts :

Alice Casagrande Directrice de la Formation et de la Vie associative
Célia Barbarisi chargée de projets Institut et Vie associative
01 53 98 95 60
email : appelinnovations@fehap.fr
Suivez-nous sur le web et les réseaux sociaux



Avec le soutien de la CAISSE D'ÉPARGNE



LA VIE ASSOCIATIVE :

(à titre d'exemples)

- Un dispositif de tutorat pour intégrer de jeunes administrateurs
- Adapter son statut juridique à l'évolution de son projet associatif ou institutionnel
- Réinventer la démocratie participative au sein de l'Assemblée Générale
- La relation entre les administrateurs, les salariés et les usagers
- La responsabilité de l'administrateur sur le territoire
- Les formes innovantes du dialogue interassociatif
- Investir les réseaux sociaux pour faire la pédagogie du modèle associatif
- Réorganiser le fonctionnement des instances pour favoriser la mixité (culturelle, jeunes/séniors, hommes/femmes, actifs/retraités)



LES USAGERS :

(à titre d'exemples)

- L'usage des nouvelles technologies d'information pour favoriser l'éducation thérapeutique
- La participation et la citoyenneté des usagers au sein des établissements
- L'accès aux soins des populations précaires
- L'accompagnement de la parentalité et le soutien aux aidants
- La qualité de vie des personnes en situation de grande dépendance
- L'accompagnement de l'avancée en âge de publics spécifiques (migrants, personnes en situation de handicap...)
- Favoriser le soutien entre usagers pairs
- Permettre l'épanouissement affectif et sexuel des personnes accueillies



LES RESSOURCES HUMAINES :

(à titre d'exemples)

- Pérenniser la motivation des professionnels
- Le dialogue interprofessionnel
- Inventer des modalités d'organisations apprenantes
- Favoriser le soutien entre pairs
- Une dynamique de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)
- Des rapprochements associatifs au service de la qualité de vie au travail



LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

(à titre d'exemples)

- Mettre en place des actions qualité ancrées dans les pratiques concrètes des professionnels
- Développer des dispositifs ambulatoires et à temps partiel directement en lien avec les attentes et contraintes des usagers
- Les passerelles entre l'hôpital, la ville, le social et le médico social
- La lutte contre la douleur
- La promotion et la valorisation des bonnes pratiques en matière de développement durable.
- Les pratiques exemplaires de management de projet, ou de coopération



SYSTÈMES D'INFORMATION :

(à titre d'exemples)

- Toutes les collaborations permises par la démocratie numérique
- L'intégration des objets connectés dans le parcours de vie
- L'intégration du domicile dans le système d'information de santé
- Les réseaux sociaux médicaux
- Lutter contre la cybercriminalité envers les personnes vulnérables



INNOVATIONS MÉDICALES :

(à titre d'exemple)

- L'élaboration de nouvelles méthodes de diagnostic ou de traitement, de rééducation et d'appareillage



CALENDRIER

Date limite de réponse : 22 mai 2015

Réunion du Comité de sélection de l'innovation : septembre 2015

Remise des prix les 25 et 26 novembre 2015 dans le cadre du 40^{ème} Congrès de la FEHAP.